

Présentation brève et synthétique du budget communal

Budget primitif principal 2021

En vertu des articles 106 et 107 de la loi Nôtre, portant nouvelle organisation territoriale de la République, transposé à l'article L-2313-1 du Code général des collectivités territoriales, de nouvelles dispositions s'agissant de l'élaboration des documents budgétaires par les collectivités territoriales entrent en vigueur parmi lesquelles l'obligation de réaliser une présentation succincte retraçant les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Loi Nôtre du 07 août 2015

1) Éléments de contexte : économique, social, budgétaire, population

Commune française située dans le département de la Haute-Vienne (87), de la région Nouvelle Aquitaine, Cussac est une petite commune rurale, comptant au 1^{er} janvier 2020, 1259 habitants.

2) Principes généraux

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées sur l'année N. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. C'est un acte d'autorisation et de prévision. Autorisation parce qu'il autorise la dépense dans la limite du montant voté et prévision, car il prévoit les recettes à percevoir dans l'année. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de chaque année N.

Les documents budgétaires sont consultables sur demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouverture de la mairie (de préférence sur rendez-vous).

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes de la municipalité, d'un autre les investissements destinés à préparer l'avenir et améliorer le patrimoine de la collectivité.

3) Priorités Budgétaires

Les volontés des municipalités successives restent similaires d'une réalisation budgétaire à l'autre. L'idée majeure est de garder une ligne budgétaire cohérente pour obtenir une certaine stabilité financière rassurante, des marges de manœuvre financières rassurantes et une capacité d'autofinancement réelle.

A chaque confection budgétaire, les priorités sont les suivantes :

- Contribuer au désendettement de la commune. Un endettement trop important peut trop lourdement peser sur les finances communales et les administrés, et handicaper le cas échéant les capacités financières de la commune. L'endettement doit être présent, en tant que gage d'investissement, sans trop être pressant pour autant.
- Maintenir un budget d'investissement stable pour garantir un certain dynamisme communal
- Garantir voire renforcer la capacité d'investissement de la commune

4) Structure et Evolutions du budget

Réalizations 2020 (compte administratif)

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

Dépenses		2020	Evolutions / 2019
011	Charges à caractère général	305 365.93€	-16 242€
012	Charges de personnel	416 911.95€	-33 359€
65	Autres charges courantes extérieures	61 464.49€	+17 578€
66	Charges financières	19 489.23€	-2 335€
67	Charges exceptionnelles	5136.59€	+5 106€
014	Atténuations de produits	27 912.44€	
TOTAL	Dépenses réelles	836 280.63 €	-29 242€
Opérations d'ordre		2 784.08 €	
TOTAL Général		839 064.71 €	
Recettes		2020	Evolutions /2019
70.	Produits des services du domaine	93 12022€	-5 126€
73.	Impôts et taxes	548 261.90 €	+11 993€
74.	Dotations et participations Etat	455 749 €	+1700€
75.	Autres produits de gestion courante	94 408.33€	-10 858€
76 + 77	Produits financiers et exceptionnelles	8 477.25€	
013	Atténuations de charges, remboursement sur rémunération des arrêts maladie	19 503.22€	
Total des recettes réelles		1 219 519.62€	-810€
Opérations d'ordre		0€	
TOTAL		1 219 519.62€	

Lecture

Dépenses de Fonctionnement :

Chap. 011 : Les charges à caractères général regroupent toutes les dépenses du quotidien pour permettre à la commune de fonctionner, et de mettre en œuvre ses services. (Fournitures primaires telles que l'eau, l'électricité, le carburant, les fournitures diverses, les repas etc et l'entretien courant des bâtiments, et du patrimoine communal en général).

Chap. 012 : Toutes les dépenses liées au personnel communal (salaires, cotisations etc). L'effectif au 31 décembre 2020 était de 12 titulaires. Les dépenses sont en nette baisse en raison des mouvements de personnel suivants :

- 1 départ en retraite au 01/05/2020
- 1 départ en mise en disponibilité pour convenance personnelle au 05/10/2020

Chap. 65 : Comprends principalement les dépenses afférentes aux élus et à tous les organismes extérieurs (associations, organismes de regroupement etc). Le chapitre est également en hausse. Cette hausse s'explique par une revalorisation des indemnités des élus, lors du renouvellement des assemblées délibérantes en mars 2020 (installées en mai 2020 en raison de la crise sanitaire), conformément aux dispositions de la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019.

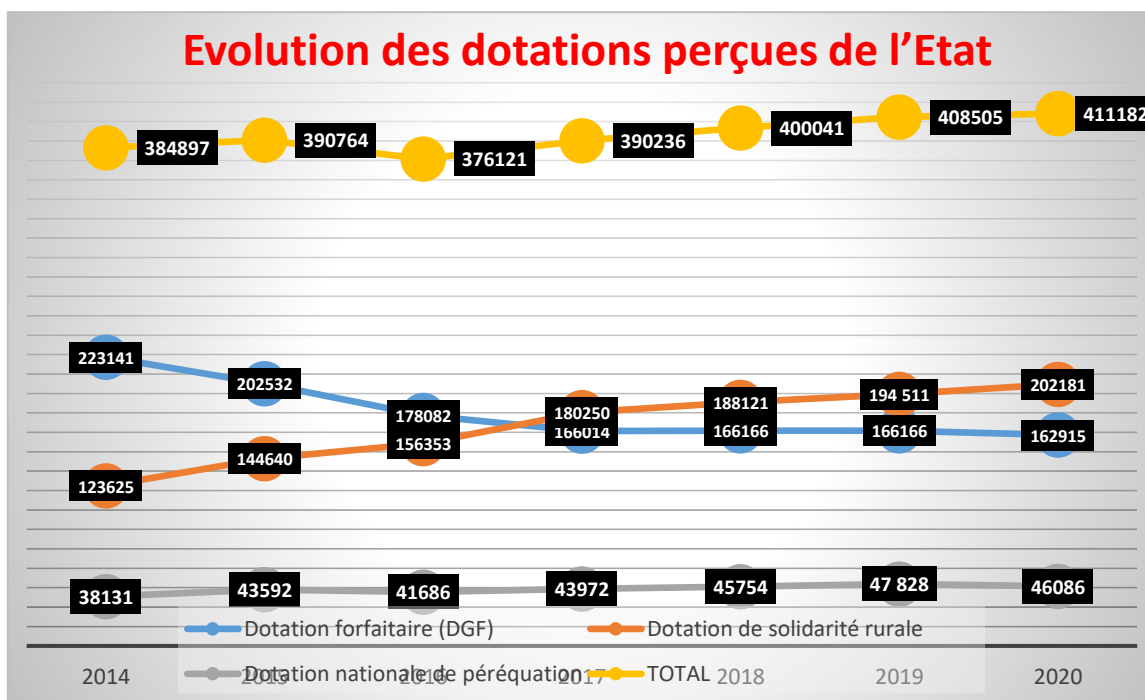
Recettes de Fonctionnement

Chap. 70 : Les principales ressources de ce chapitre sont générés par l’exploitation de certains services délivrés par la commune (services périscolaires tels que la cantine, la garderie, les photocopies), ainsi que l’exploitation du patrimoine de la commune (forêt, bois, récolte). Recettes en légère baisse par rapport à 2019, notamment en raison de la baisse des recettes liées aux services périscolaires (fermeture des écoles au 1^{er} confinement).

Chap. 73 : les recettes proviennent essentiellement de la fiscalité directe, du fonds de péréquation communal et intercommunal (FPIC) et des droits de mutation. Les recettes d’impôts sont en augmentation par rapport à 2019 (+10 000 euros environ), les droits de mutation et le FPIC sont en maintien, et le FPIC.

Chap.74 : Ce chapitre absorbe l’ensemble des dotations versées par l’Etat (DGF part forfaitaire ; Dotations de solidarité rurale, dotation de péréquation nationale etc). La baisse de la part forfaitaire subie depuis 2014 continue d’être neutralisée cette année encore (pas de pertes sur les 4 derniers exercices budgétaires). La partie variable de la DGF, à savoir la DSR continue son ascension chaque année. La dotation nationale de péréquation est pour la première fois depuis quelques années en légère baisse.

Permettant in fine une augmentation nette du montant total de dotations perçues (+3000) :



Chap. 75 : Recettes liées à l’exploitation du patrimoine dans le domaine privé de la commune : encaissement des recettes d’immeubles des locations et le remboursement des charges locatives, en baisse par rapport à 2019. Cette baisse s’explique par la fin de certaines locations de logements communaux (départ des locataires du local ruelle traversière, et du logement place de l’Eglise + départs dans les locaux de la maison de santé.

INVESTISSEMENT :

Dépenses	2020	2019
Investissement réel (20. 21. 23. 45.)	152 239.10€	653 295.55€
Remboursement dette et caution	104 925.16€	113 323.02€
Opérations d'ordre	2 106€	15 642.80€
TOTAL	259 270.26€	782 261.37€

Recettes		2020	2019
13.	Subventions	154 781.67€	149 701.83€
10.	Dotations et participations de l'Etat	611 465.41€	569 747.04€
16 + 45		10 949.36€	629.85€
23		276€	14 999.40€
Opérations d'ordres		2784.06€	1634€
		2106€	
TOTAL		782 362.52€	642 552.45 €

Lecture de l'année 2020 : Les investissements nets du budget général sont en particulière baisse par rapport à l'année 2019. L'année 2019 a permis la réalisation de grosses opérations d'investissements structurants : l'achèvement des opérations de réhabilitation de la maison des associations et la réalisation du parking à la Fontanelle.

L'année 2020 a été particulière sur deux principaux points et a donc connu, naturellement une baisse des investissements : année de renouvellement d'assemblée délibérante et année de crise sanitaire.

Le maintien du poste des subventions s'explique par le décalage entre la dépense des travaux et la perception des subventions afférentes.

La hausse du chapitre 10 n'est que superficielle car elle s'explique par l'augmentation du montant du déficit n-1 à combler en hausse.

BUDGETS ANNEXES

Assainissement	Fonctionnement	Investissement
RECETTES	93 428.10€	47 71711€
DEPENSES	47 680.83€	19 913.01€
Reports n-1	+223 743.92€	+14 447.18€
TOTAL	+269 491.19€	+42 251.28€

Note : Poursuite sur l'année 2020, du diagnostic assainissement et de la réalisation du schéma directeur d'assainissement public. Cette opération aurait normalement dû se terminer sur l'année 2020 et pour des raisons techniques, se poursuit sur l'année 2021. La rédaction du schéma directeur permettra de connaître l'état détaillé des travaux à programmer parmi lesquelles des travaux de réhabilitation de la station d'épuration de la Mazaurie/Arsac/La Bénèche.

Les Pénéloüs	Fonctionnement	Investissement
RECETTES	1.03€	11 385.32€
DEPENSES	11 385.32€	0.00€
Reports n-1	+15 946.67€	+5 247.00€
TOTAL	4 562.38€	+16 632.44€

Note : Cette année 2020 a permis la réalisation des écritures de stocks par le trésorier, en vue de clôturer le budget qui n'a plus lieu d'être puisque tous les lots que la commune avait mis à la vente ont été pourvus. Les résultats positifs du budget seront repris au budget principal aux lignes 001 et 002.

Les Nénuphars de la Jalade	Fonctionnement	Investissement
RECETTES	159 419.48€	159 914.55 €
DEPENSES	161 836.60€	159 336.15€
Reports n-1	-24 343.92€	+112 383.83€
TOTAL	-26 761.04€	+111 805.43€

Cette première tranche du lotissement a été financée par la contraction de deux emprunts auprès de la Caisse des dépôts et de consignation et la Caisse d'Epargne, ceci afin notamment d'étaler le poids de la dette sur une génération (20 ans), plutôt que d'assumer en autofinancement les travaux, sur un budget qui a vocation à terme, à s'équilibrer de lui-même.

ZA La Jalade	Fonctionnement	Investissement
RECETTES	855.00€	0,00€
DEPENSES	0€	0,00€
Reports n-1	+19 878.33€	-11 686,00€
TOTAL	20 733.33€	-11 686,00€

CCAS	Fonctionnement	Investissement
RECETTES	650€	0.00 €
DEPENSES	4 347.83€	0,00 €
Reports n-1	26 292.95€	+1 483,41€
TOTAL	22 595.12€	+1 483,41€

5) La Communes en ratio financiers

En Euros	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes courantes de fonctionnement	1 139 966,40	1 197 003,97	1 239 121,00	1 292 410,50	1 266 944,00	1 254 632,35
Dépenses de gestion	874 748,07	879 613,52	870 486,00	792 105,00	823 952,00	853 041,92
EPARGNE DE GESTION	265 218,33	317 390,45	368 635,00	500 305,50	442 992,00	401 590,43
Solde produits-charges financières	-48 996,00	-46 642,00	-39 905,00	-31 944,00	-24 650,00	-25 216,76
Solde produits-charges exceptionnels	182 146,00	-143 952,57	4 558,00	36 378,00	-4 295,00	2 152,67
EPARGNE BRUTE	398 368,33	126 795,88	333 288,00	504 739,50	414 047,00	378 526,34
Remboursement en capital de la dette (Hors RA)	153 863,00	162 626,00	153 241,70	161 695,00	164 068,00	140 373,67
remboursement anticipé de prêt						
EPARGNE DISPONIBLE	244 505,33	-35 830,12	180 046,30	343 044,50	249 979,00	238 152,67

	2018	2019	2020			
Recettes courantes de fonctionnement	1 210 817,64	1 212 221,36	1 211 042,67			
Dépenses de gestion	809 314,15	843 668,98	811 654,81			
EPARGNE DE GESTION	401 503,49	368 552,38	399 387,86			
Solde produits-charges financières	-23 624,27	-21 717,15	-19 427,74			
Solde produits-charges exceptionnels	111 679,32	7 971,85	3 278,87			
EPARGNE BRUTE¹	489 664,6	354 807,08	383 238,99			
Remboursement en capital de la dette (Hors RA)	125 520,23	113 323,02	104 925,16			
remboursement anticipé de prêt						
EPARGNE DISPONIBLE	364 144,37	241 484,06	278 313,83			

¹ Epargne Brute = RRF (recettes réelles de fonctionnement) – DRF (Dépenses réelles de Fonctionnement)

6) Désendettement de la commune

✚ Endettement au 31 décembre 2020 (source : CA 2020)

Budget Principal	932 700€
Budget Consolidé	
Dont budget Assainissement	154 702.05 €
Budget Lotissement	227 505.78 €
TOTAL	1 314 907.83€

✚ Evolution de l'endettement du budget principal (2013/2020)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Endettement total	1923000	1761000	1602000	1443000	1303000	1177000	1064000	932700
Population INSEE au 01/01/année N	1271	1291	1307	1302	1301	1303	1303	1259
Endettement /habitants	1513€	1364€	1226€	1108€	1001€	903€	816€	741€
Moyenne strate Endettement/ tête	601€	596€	591€	582€	610€	615€	612€	
Autofinancement CAF/habitant*	150€	257€	397€	315€	298€	269€	272€	
*En euros								

7) Impositions Locales

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux des taxes locales							
TH	15.97	15.97	15.97	15.97	15.97	15.97	15.97
TFB	19.47	19.47	19.47	19.47	19.47	19.47	19.47
TFNB	97.28	97.28	97.28	97.28	97.28	97.28	97.28
Recettes des impositions	452 552	466 442	455 145	461 834	470 354	477 516	488 833
Recettes Exonérations	41 858	44 685	37 262	43 566	43 880	42 434	43 679
TOTAL	494 410	511 127	492 407	505 400	514 234	519 950	532 512

A Cussac, le 17/03/2021